

Agent de gardiennage

RÉF | 9416

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Les métiers de la sécurité vous intéressent ? Cette formation a pour but de vous faire découvrir les métiers de la sécurité et de vous préparer à l'entrée en formation pour le métier d'agent(e) de gardiennage.

Programme

Etape 1 - Découverte des Métiers de la Sécurité (7 journées de formation)

- Découverte des métiers de la sécurité
- Coaching pour se préparer aux tests du SELOR
- Formation agent de gardiennage assurée par G4S
- Des cours de néerlandais pour renforcer votre profil
- Un coaching intensif pour rencontrer les employeurs

Etape 2 - Formation qualifiante « Agent.e de gardiennage » - formation de base

Cette formation de 139h est dispensée par G4S, un organisme de formation agréée et permet d'obtenir l'attestation de compétence générale Agent.e de gardiennage, indispensable pour l'accès à la profession.

Elle comporte 2 blocs :

Le bloc 1 est constitué de 36 heures de cours et contient les branches suivantes:

- Organisation du secteur du gardiennage (4 heures de cours)
- Etude de la réglementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et des obligations de l'agent de gardiennage (24 heures de cours)
- Droits fondamentaux et autres compétences et obligations pertinentes (8 heures de cours)

Le bloc 2 comprend 103 heures de cours et contient les branches suivantes:

- Aptitudes de communication (12 heures de cours).
- Approche des conflits (12 heures de cours).
- Formation sociétale et culturelle (12 heures de cours).
- Observation, évaluation des risques et rapport (12 heures de cours).
- Techniques d'esquive (12 heures de cours).
- Réaction adaptée en cas de situation de crise (8 heures de cours).
- Secouriste d'entreprise (15 heures de cours).
- Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire (8 heures de cours).
- Rapports sociaux et conventions collectives (4 heures de cours).
- Pratiques des méthodes et techniques de gardiennage (8 heures de cours).

Certification(s) visée(s)

Attestation de compétence générale agent de gardiennage

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

2 semaines de découverte + 4 à 5 mois de formation

Horaire

en journée 09h - 16h30 temps plein
(pour la détermination ciblée: +/- 3 jours/semaine)

Début

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. une fois/an: février

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.

- Être belge ou ressortissant d'un État membre de L' Union européenne ou de la Confédération suisse ET y avoir leur résidence principale

- Pouvoir fournir un extrait de casier judiciaire vierge : Certificat article 596 alinéa 1

Connaître

- Avoir une bonne maîtrise du français : expression écrite
- Avoir une bonne maîtrise du calcul
- Avoir l'esprit logique et être observateur
- Avoir une bonne condition physique
- Passer le test au SELOR visant à vérifier votre profil psychologique (condition d'accès à la formation).
- Satisfaire à un entretien portant sur votre motivation et votre disponibilité.

Remarques

La détermination ciblée se déroule à l'adresse suivante : rue Tielemans, 22-28; 1020 Laeken. Les stagiaires bénéficieront d'un contrat de formation professionnelle avec Bruxelles Formation seulement pour la détermination ciblée. Toutefois, la formation qualifiante est également gratuite.

Reconnue et certifiée par le Ministère de l'Intérieur, cette filière a été conçue pour former les agent(e)s de gardiennage exerçant une activité de contrôle social, de surveillance et de contrôle du comportement des personnes dans les lieux accessibles ou non au public selon des règles légales.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n'y a pas d'inscription actuellement.

Inscription février 2024 clôturée

Pour s'informer uniquement

La prochaine séance d'information concernant le métier et les formations d'agent de gardiennage aura lieu le mardi 14 mai 2024 après-midi. L'inscription à cette séance sera possible dès le mardi 07 mai 2024 à 10h en vous connectant à votre compte "Mon Dorifor". Attention : la participation à cette séance ne donne pas la possibilité de postuler à cette formation.

Organisme

Mission locale de Bruxelles-Ville

Boulevard d'Anvers 26

1000 Bruxelles

Tél: 02 211 10 30

<http://www.missionlocalebxlville.be/>